

SOMMAIRE

1. Présentation
2. Orientations éducatives
3. Les objectifs pédagogiques
4. Le projet de fonctionnement

INTRODUCTION

Cette année nous avons choisis le thème « **Explorer le monde** ».

Nous aborderons ce thème de manière ludique et pédagogique ; autour des traditions, musique du monde, civilisations anciennes, sports, cultures et arts, forêts mers et océans, cinéma, etc ...

Nous souhaitons mettre en place un lieu de socialisation et un espace harmonieux reconnu et protégé pour le bien-être des enfants et des parents. Notre objectif n'est pas de surcharger la journée de l'enfant, mais de le rendre acteur de ses vacances, et de participer à l'organisation des activités.

Afin de lui permettre de s'épanouir, de se préparer à grandir, de devenir un acteur responsable et futur citoyen du monde, et ainsi trouver sa place dans notre société.

ET SI ON PARTAIT AUTOUR DU MONDE ?



1 - Présentation

La **Mairie de Méreau** met en place un **Accueil De Loisirs (ADL)**, ouvert aux **enfants de 3 à 12 ans**, pendant la période du mois de juillet, et a pour vocation d'offrir à tous les enfants un espace éducatif, récréatif qui répond à des besoins importants pour les parents ; besoins de garde, de sécurité, d'apprentissage à la vie quotidienne en collectivité et en loisirs collectifs.

Le projet doit prendre en compte l'individu à part entière, nous devons l'aider à s'exprimer, s'épanouir, à se construire pour l'amener à être autonome et que les enfants aient le choix de leurs loisirs.

2- Les orientations éducatives

Organiser des loisirs collectifs pour les mineurs, c'est contribuer directement à leur éducation, leur développement physique, morale et affectif, leur épanouissement, comme leur sociabilisation. Le projet pédagogique qui en découle, s'inscrit dans cette continuité éducative et globale de la commune. Il forme une continuité avec les projets scolaires développés tout au long de l'année.

Si l'équipe d'animation a en charge le choix des activités (projet d'animation) et la responsabilité du bon déroulement des animations (sécurité physique et morale), il appartient aux élus de définir les orientations de la politique des activités socio-culturelles qu'ils souhaitent développer.

➤ **L'épanouissement :**

Se sentir bien dans son environnement et évoluer à son rythme.

Permettre aux enfants de vivre un temps de vacances.

Favoriser le développement de l'enfant

Contribuer à enrichir le patrimoine culturel des enfants et susciter leur curiosité

➤ **L'autonomie :**

Être capable de prendre des responsabilités et savoir se repérer seul dans l'espace et le temps.

➤ **La socialisation :**

Apprendre à vivre ensemble dans le respect et la tolérance.

Favoriser les relations avec les familles.

➤ **L'environnement :**

Apprendre à devenir citoyen afin que chacun participe à la construction d'une société plus solidaire.

Développer les actions d'intégrations à la vie locale.

Les objectifs éducatifs de la structure :

➤ Accéder à l'épanouissement et au bien-être de tous.

➤ Favoriser la progression vers l'autonomie de chacun au travers des activités.

➤ Socialiser et lutter contre l'exclusion de l'enfant.

➤ Intégrer les enfants de différents milieux sociaux et culturels

➤ Initier les enfants à devenir de futur citoyen.

Le projet éducatif est établi par les élus liés à l'enfance de Méreau, et approuvé par le conseil municipal.

Le projet pédagogique de l'accueil de loisirs constitue une réflexion collective, et les moyens que nous mettons en œuvre pour les atteindre. Il n'est pas figé, il peut se voir modifier à tout moment, ce projet est un support permanent pour les animateurs.

3 – Les objectifs pédagogiques

1 - Favoriser l'épanouissement de l'enfant			
Objectifs opérationnels	Moyens	Activités <i>à compléter par l'animateur</i>	Critères d'évaluation
			Être en capacité de ...
Respecter le rythme de vie de l'enfant	<ul style="list-style-type: none"> - En étant à l'écoute des besoins de l'enfant. - En aménagement des coins spécifiques : repos, lecture, activités diverses, ... - En laissant faire / laisser jouer, l'enfant - En mettant en place des jeux sur le temps d'accueil : donner à jouer - En intégrant la notion de rangement, de nettoyage après les activités 		Participation active des enfants Respect des rythmes de vie Écouter Prendre des initiatives Jouer Fabriquer, mesurer, tester
Éveiller les 5 sens	<ul style="list-style-type: none"> - En mettant en place des activités variées : sportives, artistiques et culturelles, ludiques, ... - En élaborant des projets d'activités autour de thème spécifique. : grand jeu, jardinage, bricolage, cuisine, expériences scientifiques, ... 		
Découvrir l'environnement naturel et culturel	<ul style="list-style-type: none"> - En utilisant les diverses espaces communaux. - En utilisant les ressources du territoire (association, commerçant...) - En montant des projets en partenariat avec les différents services de la commune 		
Favoriser les liens entre les groupes	<ul style="list-style-type: none"> - En réalisant des activités communes - En favorisant les échanges : organiser des grands jeux, des veillées, ... 		

2 - Favoriser l'autonomie

Objectifs opérationnels	Moyens	Activités <i>à compléter par l'animateur</i>	Critères d'évaluation
Assurer l'intégration de tous les enfants dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> - Visite des locaux - Accueillir individuellement chaque famille et enfant - Aménagement de coins jeux spécifiques, adaptés à l'âge des enfants, en veillant à leur sécurité physique 		<p>Participer à la vie collective</p> <p>Faire des propositions</p> <p>Décorer et aménager un lieu de vie</p>
Amener l'enfant à se prendre en charge à prendre des initiatives, se responsabiliser	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre à disposition du matériel d'expression : feutre, perles, papier, etc. - Favoriser le rangement et respect des affaires - Donner la possibilité de se servir seul pendant le repas en prenant compte de la notion de quantité et de partage - Encourager la mise en place de projet collectif (accompagnement des animateurs...) 		<p>S'exprimer</p> <p>Participer</p> <p>Organiser, préparer, ranger</p>
Favoriser l'expression	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des ateliers d'expression ; chant, musique, écriture, peinture, théâtre ... - Réunion d'enfants : s'exprimer librement, donner son avis sur les activités, les menus, ... 		

3 - Favoriser la socialisation

Objectifs opérationnels	Moyens	Activités <i>à compléter par l'animateur</i>	Critères d'évaluation
Créer un climat affectif et sécurisant	<ul style="list-style-type: none"> - En privilégiant un accueil individuel (enfant et parents). - En mettant en place des groupes d'âges en étant à l'écoute et disponible. - En évitant de crier, en mesurant son vocabulaire. - En favorisant des jeux calmes notamment aux temps d'accueil. 		<p>Respecter</p> <p>Participer</p> <p>S'exprimer</p>
Favoriser le respect mutuel	<ul style="list-style-type: none"> - La politesse (bonjour, merci...) - Le sens du partage et de l'écoute - En développant des jeux de coopérations et d'entraide 		
Faire respecter les règles de vie, les jeux et l'environnement	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place avec les enfants des règles particulières - En faisant prendre conscience aux enfants de l'importance de laisser un lieu propre - En les sensibilisant à l'écologie, au développement durable, à la sauvegarde des cours d'eau et des forêts, au recyclage des déchets, respecter la faune et la flore. 		
Apprendre à devenir citoyen	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la vie quotidienne du centre - Faire des propositions, donner son avis - Participer à des temps d'échange, de partage de sujets d'actualités, ... 		

4 - Respecter l'environnement

Objectifs opérationnels	Moyens	Activités (projet d'animation) <i>à compléter par l'animateur</i>	Critères d'évaluation
Sensibiliser les enfants au respect de la planète, à la sauvegarde des cours d'eau, au respect de la faune et la flore, au développement durable	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place le tri sélectif au sein de la structure, avec images explicatives - Utiliser des objets du quotidien pour créer de nouveaux supports d'activités - Proposer des animations ludiques et éducatives autour des éco gestes : économie d'énergie, électricité, eau, ... - Observer la faune et la flore locale 		Respecter Participer S'exprimer Créer Observer Proposer
Rendre acteur les enfants aux gestes d'écocitoyenneté.	<ul style="list-style-type: none"> - Organiser des actions ponctuelles sur le nettoyage du patrimoine naturel local. - Mettre en place un coin jardin 		

4 - PROJET DE FONCTIONNEMENT

Centre de loisirs MEREAU 2023

Commune de Méreau

1) Les moyens spatiaux et matériel

L'école élémentaire de Méreau, nous sert de structure d'accueil collectif de mineurs (ACM). Nous disposons ainsi de tout le bâtiment ainsi que les différentes structures municipales : terrain de sports, gymnase, espaces jeux ...

Un minibus de 9 places est mis à notre disposition.

La structure peut accueillir un maximum de **88 enfants**. Le centre sert aussi pour l'accueil périscolaire de la semaine.

1 salle de restaurant scolaire

1 salle pour le groupe « grand »

1 salle pour le groupe « moyen »

1 salle pour le groupe « petit »

1 salle de motricité

1 salle de sieste

bureau des animateurs, avec casier infirmerie

1 régie

1 salle pour le bricolage, 1 coin jardin

1 plateau sportif

2) L'équipe d'animation été 2023 :

Équipe pédagogique
Sampaio José : directeur
Giraudon Margot : animatrice BAFA
Savignat Vincent : animateur BAFA
Germain Tyfenn : animatrice BAFA
Moudden Diyana : animatrice BAFA
Roy-Sampaio Tiago : stagiaire Bafa
Erroussi-Castanheira Thara : stagiaire Bafa
Chamignon Flora : stagiaire Bafa
Salvador Raphaël : non stagiaire

3) Les activités seront organisées autour des quatre principes suivants (principe des 4 FAIRE) :

Faire faire / Faire jouer : L'animateur demande un type de réalisation précise, ou impose un modèle, ou organise des jeux ; cela correspond souvent à une situation d'apprentissage d'une technique précise.

Faire avec / Jouer avec : Les enfants et l'animateur réalisent ensemble (création collective). L'animateur est à la disposition des enfants pour réfléchir avec eux, ex : quelle chorégraphie, quel décors, comment faire un jeu, etc. ? L'animateur est le meneur, l'arbitre ou le démonstrateur. Cette attitude lui permet de faire découvrir, de réguler les relations entre les enfants, de réunir un groupe autour d'une même activité, d'un même projet.

Laisser faire / Laisser jouer : L'animateur assure une présence, en étant disponible, et laisse les enfants choisir leur jeu, leur activité, leurs matériaux et leur façon de faire. **Attention, laisser faire ne veut pas dire « ne rien faire » : l'animateur reste le garant de la sécurité et intervient s'il est sollicité.**

Donner à faire / Donner à jouer : L'animateur propose mais n'impose pas. Il intervient en créant un milieu propice, pour susciter des idées de réalisations spontanées, de création.

Il n'y a pas une bonne attitude valable en toutes circonstances. Il y a des attitudes différentes, qui peuvent cohabiter, se succéder et se compléter.

4) Rôle du directeur :

- Il est le garant de la sécurité physique et morale de tous les acteurs au sein du centre de loisirs
- Il est garant de la mise en œuvre du projet pédagogique, étroitement lié au projet éducatif de la commune
- Il est en charge de la coordination et l'animation de l'ensemble du personnel, et intervenants extérieurs
- Il gère les relations avec les différents partenaires
- Il est en charge de la gestion de la journée et suivre son équipe
- Il a un rôle formateur auprès des animateurs
- Il organise l'accueil et le départ des enfants
- Il informe les familles, les élus, et la presse
- Il applique et fait suivre le règlement
- Il sait faire face à l'imprévu

5) Principes et rôle de l'animateur

« Savoir être »

Analyser la situation
Gérer son autorité
Réfléchir sur son rôle d'animateur
Réfléchir sur le fonctionnement en place
Se remettre en question et accepter la critique
Etre polyvalent
Et une fois que tout ça est fait :
S'adapter et être pédagogue

« Animer »

- Donner envie aux enfants, susciter la motivation
- Proposer des activités, les mener, les animer
- Etre à l'écoute des envies des enfants
- Toujours avoir en tête les objectifs de l'animation mise en place
- Pourquoi je mène cette activité ?
- Faire avec et non à sa place

« Gestion du groupe »

- Etre garant de la sécurité physique, morale et affective de l'enfant
- Avoir le sens des responsabilités
- Anticiper
- S'adapter
- Assurer un rôle de prévention
- Rassurer

« Travailler en équipe »

- Etre ponctuel
- Connaître ses limites et reconnaître son état (fatigue, stress)
- Respecter les règles établies
- Prendre des initiatives
- Savoir se situer au sein de l'équipe
- Avoir une attitude positive
- Faire part de ses difficultés
- Permettre à chacun de trouver sa place

« Relations extérieures »

- Etre accueillant et disponible
- Transmettre les informations

6) La journée type :

7H30 : Accueil des enfants le matin : **Hall d'accueil** : activité libre (favoriser la lecture, les jeux de société, le dessin)

> **le directeur et 4 animateurs** :

- 2 animateurs accueillent les familles : infos de la journée, inscriptions à jour, présences, etc.
- 2 animateurs donnent à faire ou jouent avec les enfants (1 intérieur / 1 extérieur)

L'équipe d'accueil gère l'arrivée des enfants en leur proposant des activités adaptées, en ayant à l'esprit l'arrivée échelonnée des enfants.

Préparation des derniers détails de la journée, ne pas attendre le dernier moment pour s'assurer que l'on dispose de tout le matériel dont on a besoin pour le bon fonctionnement de l'activité.

8h30 : arrivée des 4 autres animateurs

Ils préparent, et organisent les activités du matin/de la journée

9h00 : début des activités liées au projet pédagogique, les enfants doivent avoir le choix entre plusieurs activités ; manuelles, artistiques, sportives ou ludiques

Répartition des groupes d'âges :

activités pour les 3 – 5 ans	3 animateurs
activités pour les 6 – 9 ans	3 animateurs
activités + 10 ans	2 animateurs

11h30 Rangement collectif de l'activité et nettoyage si besoin

Retour au calme avec des activités adaptées pour que les enfants ne soient pas énervés avant le repas.

Aller aux toilettes et se laver les mains

Équipe de mise en table : un groupe d'enfant assurera la mise en table, une autre l'aide au service de nettoyage.

11h45 départ des **Petits** pour le restaurant scolaire:

11h50 départ des **Moyens/Grands**

ATTENTION aux enfants qui partent le matin (12h)

1 animateur par table ; il assurera le calme et favorisera le développement du goût, le nettoyage de la table, l'aide au service, **et le tri sélectif**

13h00 Temps calme ou sieste (pour les plus petits, jusqu'à 15h, maximum), jeux de sociétés, contes, seront des activités plus appropriées.

La pause est limitée à 20 mn : un animateur reste obligatoirement avec les enfants.

13h30 Accueil des enfants l'après-midi

14h00 Début des activités (sortir le matériel, installation), rangement collectif de l'activité

16h30 Goûter : par groupe, dans le calme.

Rangement et nettoyage des tables

Pour les petits les nettoyer si besoin

17h00 Rangement de tout le matériel de la journée, et des salles.

Préparation du matériel du lendemain (si besoin),

17H30 : Activités adaptées prenant en compte les départs échelonnés : **Hall d'accueil**

Information auprès des parents :

- de la journée passée
- sorties et activités
- présentation de la journée du lendemain

activité libre (favoriser la lecture, les jeux de société, le dessin, etc.)

7) Organisation du travail

Les réunions de travail pendant les séjours

Les réunions programmées, pour des temps de concertation et de préparation, sont obligatoires, **entre 18h30 et 20h00** maxi, tous les **mardis** et tous les **jeudis**.

Un travail approfondi doit être mis en place plus particulièrement auprès des animateurs stagiaires et élargie à l'ensemble de l'équipe pour permettre à chacun de pouvoir élargir son champs d'intervention et de compétences.

Respect des rythmes de vie de l'enfant :

L'enfant a besoin de vivre et de se reposer à son rythme.

Le matin jusqu'à 9h30 le rythme sera calme, ensuite jusqu'à 11h30 plus intense, retour au calme avant le repas de midi pour que les enfants ne soient pas éternés.

Attention aux sorties prévues l'après-midi (distance à parcourir, horaires et temps de transports)

Après le repas, temps calme pour tous pour une meilleure digestion. Pour les 3-5 ans le temps de repos sera plus long (sieste si nécessaire).

En début d'après-midi les activités seront plus intenses jusqu'au goûter. Le goûter doit se faire dans le calme et assis pour mieux l'apprécier.

La fin de la journée doit rester calme, les enfants ne doivent pas repartir chez eux éternés.

8) Consignes de sécurités et règles de vie

Les règles de vie sont un projet collectif entre le directeur, les animateurs et les enfants.

Certaines règles peuvent être négociées avec les enfants.

Elles seront mises en place au début du séjour pour chaque tranche d'âges.

La sécurité et la prévention sont l'affaire de tous.

Sécurité et prévention vont de pair et font partie intégrante de la mission qui est confiée au personnel.

En cas de doute sur une question de sécurité, il convient de consulter ses collègues (animateurs, directeurs de centre)

Chacun doit être vigilant et anticiper un danger quand celui-ci peut être prévisible ; **se tenir informé des conditions climatique par exemple.**

Après chaque soin administré à un enfant (dans le centre ou en sortie), l'animateur ou directeur soignant doit remplir le registre d'infirmerie du centre.

Tout le personnel des centres de loisirs doit connaître les procédures concernant les déclarations d'accidents (enfants et adultes).

9) ACTIVITÉS – RESPECT DU MATÉRIEL ET RANGEMENT

La régie doit rester propre et rangée.

Attention au gaspillage (papier essuie-mains, papier dessin, gommettes, perles, etc.)

Le matériel doit être nettoyé correctement et rangé à sa place tous les jours.

Mettre un tablier aux enfants pour toute activité manuelle salissante (peinture, modelage, etc.)

Les pinces ne doivent pas tremper pour le lendemain.

Ne pas oublier de laver les tables et chaises après une activité peinture.

10) Place de l'enfant

L'enfant peut prendre la parole pour négocier certains aménagements de règles de vie, pour d'autres règles c'est non négociable par simple respect de la législation.

Pour favoriser cela, il sera mis en place une réunion « l'enfant prend la parole », à chaque début de séjour (une fois par semaine), où les enfants élaborent en partie leur programme d'activités.

Réunions d'enfants :

Une fois par semaine, les enfants par tranches d'âges se retrouvent avec leurs animateurs pour :

- mettre en place des animations qui correspondent à leur âge, leurs envies, et de favoriser l'épanouissement, l'expérimentation, la créativité et l'expression.
- donner les mêmes possibilités aux enfants, quelles que soient leurs origines sociales ou ethniques.
- pouvoir évaluer l'application du projet éducatif, pédagogique et d'animation.
- temps de bilan avec les enfants.

Objectif et contenu de ces réunions

- donner aux enfants un véritable pouvoir de décision, et non plus seulement un pouvoir de choix
- faire le bilan des journées passées
- permettre aux enfants de choisir et de décider la mise en place d'activités susceptible de les intéresser
- régler les divers problèmes de la vie quotidienne
- aider à la prise de parole

Rôle et place des animateurs dans cette réunion

Structurer la réunion et organiser le débat

Écouter et apporter des réponses (immédiates ou différées) justifiant ou rejetant telle ou telle activité, expliquant tel ou tel problème (il ne s'agit pas forcément de tout accepter, ce qui serait démagogique, mais d'éviter un fonctionnement autoritaire ou arbitraire).

Ces réunions ne deviennent un lieu réellement démocratique pour les enfants que s'il y a une suite concrète. Cela ne veut cependant pas dire que tout doit être mis en application.

La réunion est aussi l'occasion d'expliquer tel ou tel aspect de la vie quotidienne et d'argumenter sur le fait qu'une activité réclamée par certains n'est pas possible.

Concilier, attentes, remarques, souhaits des enfants avec les objectifs pédagogiques du centre de loisirs.

Les principales décisions des réunions seront affichées.

11) Les règles de sécurité

SORTIE

Donner l'itinéraire au directeur

Compter les enfants

Fiches sanitaires

Préparer dans un sac ; pharmacie, bouteille d'eau, goûters si besoin

PISCINE

1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans + 1

1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans + 1

Se plier au règlement intérieur de la structure

Liste des enfants à remettre au maître nageur

Fiche sanitaire

Pharmacie

Aider les enfants à s'habiller si besoin

Vérifier qu'il ne reste rien dans le vestiaire

Le goûter se fait en dehors de la piscine

POUR UNE SORTIE SPÉCIFIQUE LE VELO : respecter le code de la route en vigueur

Donner l'itinéraire au directeur

Vérifier les vélos

Vérifier le parcours

Prendre la trousse de dépannage

Prendre la trousse de pharmacie

Mettre les casques

Prendre des bouteilles d'eau

Un animateur à l'avant, un animateur à l'arrière

L'animateur derrière doit avoir la trousse de dépannage

On respecte les distances

A chaque carrefour, halte, on attend les derniers

Au retour voir s'il faut laver les vélos

DEPLACEMENT EN BUS

Liste des enfants

Fiche sanitaire

Pharmacie

Bouteille d'eau

Compter les enfants en montant dans le bus
Les enfants doivent restés assis et ne pas être agités
Ne pas manger dans le bus
Avant de descendre, vérifier qu'il ne reste rien
Compter les enfants après la descente du bus

En cas de grosses chaleurs

Les animateurs doivent redoubler de vigilance, donner à boire régulièrement
Mettre les enfants à l'ombre
Donner des casquettes en sorties

L'INFIRMERIE

Consignes de base

C'est un lieu qui est toujours fermé à clé.

Il doit rester propre.

S'il manque un produit le signaler au directeur.

Les soins doivent se faire avec une hygiène parfaite (ne pas oublier de se laver les mains avant et après toute intervention), mettre des gants en latex.

Chaque animateur doit vérifier et remplir la trousse de secours si besoin.

Rassurer l'enfant

Avant de faire les soins, prendre la fiche sanitaire de l'enfant et la consulter, regarder s'il n'y a pas de problème de contre indication. Pour toute hésitation des soins, demander au directeur

Comment remplir le cahier d'infirmierie

Il est demandé aux animateurs d'être rigoureux dans la manière de remplir le registre d'infirmierie et d'être précis lorsqu'ils rédigent celui-ci. En effet la nature des lésions doit être précise ainsi que les soins prodigués, il faut penser aux éventuelles suites de la blessure.

Signalement aux familles

Ce n'est pas à l'animateur de prévenir la famille s'il y a problème grave.

Avertir le directeur qui fera le nécessaire.

SEUL LE DIRECTEUR EST HABILITÉ À RENDRE COMPTE AUX PARENTS

Respects de la réglementation

A tout moment on doit tenir compte et être attentif à la réglementation, que se soient pour les activités, les sorties, les veillées, les initiations camping inscrites au projet.

Au moment voulu ont doit y faire référence.

- **L'alcool** : la consommation d'alcool est strictement interdite dans le centre.
- **La drogue** : l'usage de la drogue entraîne l'exclusion.
- **Le tabac** : il est interdit de fumer dans l'enceinte du Centre de loisirs, (*décret N° 2006 - 1386 du 15 novembre 2006*) interdiction formelle de fumer en présence des enfants (lors des sorties).
- **La sexualité** : rappel des dispositions législatives et réglementaires sur les relations adultes-mineurs (prévention des abus sexuels sur mineurs)

La non-observation des règles concernant la sécurité physique, morale, affective des personnes, peut entraîner des sanctions, l'exclusion et des poursuites pénales.

Je déclare avoir pris connaissance du projet de fonctionnement, ainsi que des règles de sécurité, et en accepte son contenu.

Signature de l'animateur

à Méreau le :